

# Collèges et lycées : les projets culturels en sursis

De nombreuses activités culturelles prévues dans les collèges et lycées du Saint-Lois sont menacées. En cause, le gel par l'Éducation nationale du Pass culture collectif.

La nouvelle a donné un gros coup derrière la tête aux acteurs culturels saint-lois. Vendredi 31 janvier, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, sans crier gare, le gel faute de budget de la partie collective du pass culture. Le dispositif permet aux collèges et lycées de proposer depuis 2021 des sorties et des activités culturelles à leurs élèves sans puiser dans leurs réserves.

Ces projections au cinéma, ateliers théâtre, de danse ou de musique, prévus dans les établissements du second degré d'ici le mois de juin 2025, se retrouvent soudainement menacés. « **On s'est tous jetés sur la plateforme en ligne pour tenter de faire valider en urgence les projets qui ne l'étaient pas encore** », témoigne l'autrice saint-loise Claire Larquemain. L'écrivaine devait animer prochainement un atelier d'écriture auprès d'un groupe de 5<sup>e</sup> du collège Albert-Camus de Torigny ayant « **besoin de se réconcilier avec le français** ». Impossible d'affirmer aujourd'hui si l'atelier pourra bien avoir lieu. « **Je ressens beaucoup de colère, car ce sont des élèves qui en avaient vraiment besoin et on se retrouve amputé d'une mission d'intérêt pour la jeunesse** », lâche-t-elle, encore sonnée.

## Le public de demain

Sans le financement du pass culture, les collèges et lycées qui souhaiteraient continuer de proposer des sorties culturelles à leurs élèves devront le faire sur leurs fonds propres. Faisant craindre une baisse de fréquentation à des structures comme le Cinémoviking, où « **un gros millier de scolaires** » bénéficie chaque année de projections privées, selon le directeur du cinéma Clément Jodocius. « **On continuera de notre côté à proposer aux établissements des films qui valent le coup, car ça nous tient à cœur et parce que les élèves sont notre public de demain. Mais il semble inéluctable que sans pass culture, certaines écoles ne pourront plus venir.** » Le patron du cinéma estime entre 50 et 60 % la part des scolaires accueillis dans sa structure par le biais du dispositif de l'État. Alerté dès vendredi 31 janvier au matin que tout le budget du pass culture avait été consommé, il s'écharpait encore, lundi 2 janvier, à caler les derniers scolaires avant la clôture du dispositif.

Association de diffusion des arts circassiens à Saint-Lô, les Saltimbrés sont quant à eux parvenus à sauver in extremis un atelier de cirque au collège Lavalley, mais un deuxième prévu au collège de Cerisy-la-Salle reste actuellement en sursis. « **L'établissement nous a appelés en catastrophe**, raconte Franck L'Orphelin, coordinateur de l'association. **Il va essayer de financer l'activité par lui-même sur le peu de fonds de réserve dont il dispose.** »

Les rares intervenants culturels épargnés par la situation sont ceux qui n'avaient pas recours au pass culture pour organiser leurs ateliers scolaires. À Saint-Lô, c'est notamment le cas du musicien Yannick Hervé, alias « Monsieur Ya », dont les classes guitare au groupe scolaire du Bon Sauveur sont directement financées par les parents d'élèves. Une alternative qui pourrait devenir plus courante à l'avenir.

Tristan DURAND.



Le pass culture permet aux établissements de financer des ateliers cirque ou tout autre activité culturelle (photo d'illustration). Archives Ouest-France